

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

Compte de Chèques Postaux

N° 6.016 — NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine

de 9 heures à Midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

LE PROCHAIN « BULLETIN »
PARAITRA LE 5 AVRIL

LA SITUATION

LES ENGRAIS

Nous signalions dans notre dernier numéro le cours de 104 francs atteint par la livre anglaise. C'est depuis celui de 120, qui a été plusieurs fois pratiqué. Depuis 2 ou 3 jours, la situation semble devoir s'améliorer et de nombreuses oscillations ont permis de revenir aux environs de 115 à 116 et même 111 ce jour mercredi 12 mars.

Il nous est très difficile dans ces conditions de présenter à nos adhérents des prix fermes pour le nitrate de soude, pour une période de plusieurs jours. Nous ne pouvons retenir que de faibles quantités à chaque fois, craignant toujours, tout en l'espérant bien entendu, de voir la livre revenir à un taux beaucoup plus modéré. Nous nous trouvons donc continuellement obligés de prévenir nos adhérents que nous ne pouvons maintenir les prix donnés par nous quelques jours plus tôt nos réserves étant absorbées rapidement et que nous sommes obligés de traiter à des prix encore plus élevés.

C'est ainsi que de 138 fr. 50 toutes nos conditions, nous sommes passés à 162, après épuisement de la quantité retenue précédemment par nous.

De même pour le sulfate d'ammoniaque notre première retenue ayant été enlevée très rapidement en présence des hauts prix du nitrate, nous avons dû subir les prix actuels et nous cotons à toutes nos conditions ordinaires 142 fr. 50.

Nos adhérents peuvent se rendre compte en rapprochant les prix du nitrate de soude qui dose 15 % d'azote seulement de celui du sulfate d'ammoniaque qui dose 20 % d'azote, de ce que la situation actuelle présente de difficultés au point de vue des approvisionnements que nous sommes obligés de nous assurer pour exécuter leurs ordres.

Les retards dans les expéditions d'engrais ont beaucoup diminué, spécialement pour les envois de détail. Depuis quelques jours on obtient plus facilement des wagons pour ces services.

Les superphosphates vont encore monter sous peu de 0.50 centimes. Nous pouvons néanmoins maintenir nos prix pendant tout le premier semestre, comme nous l'avons déjà dit précédemment.

Les mines de potasse sont très en retard pour les envois de sylvinite riche. Ce retard nous semblerait calculé en vue de faciliter l'écoulement des sylvinites pauvres que l'élévation des prix de transport fait tuellement négliger.

L'Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France vient de faire une perte irréparable en la personne de M. Delalande son président. C'est une grande figure agricole qui disparaît ; depuis vingt-quatre ans les Syndicats le maintenaient à leur tête, confiants dans ses directives, et fidèles à ses avis.

Imbu des doctrines sociales des de Mun et des La Tour du Pin avec lesquels il en avait élucidé les bases, il s'efforçait de faire entrer les travailleurs de la terre dans le cadre d'organisation professionnelle qui doit leur donner une plus large liberté d'action, créer entre eux un lien plus solide, et par conséquent assurer une paix sociale plus complète, par la coopération sans distinction d'emploi ou de classe, de tous ceux qui participent à la production agricole.

Ferme persuadé que seule une telle union pouvait être féconde, il ne craignait pas chaque année de rappeler ces principes dans les vibrantes allocutions qu'il faisait aux Assemblées générales ou aux Congrès ; il y demandait à ses collègues de rester fidèles au Syndicat mixte, d'éviter, autant que les circonstances permettaient, la séparation du patron et de l'ouvrier.

En agriculture ils sont proches l'un de l'autre, il voulait qu'on s'efforçât de maintenir le rapprochement, profitable tant à la production qu'à la paix sociale.

Aussi s'attachait-il toujours à développer dans les Syndicats groupés la création d'œuvres mutuelles où tous pouvaient trouver les éléments d'une vie plus active et plus prospère, permettant aux travailleurs du sol une accession plus facile à l'exploitation et à la propriété.

Très affable de caractère il accueillait toutes les suggestions, étudiant avec soin les idées qui lui étaient soumises, même à première vue contraire aux siennes, mais une fois sa décision mûrement réfléchie et prise, il y restait inébranlablement attaché.

Catholique convaincu, ayant les idées politiques des hommes sociaux de sa génération, il n'admettait pas que ces questions fussent soulevées dans les réunions syndicales, et entendait maintenir les Syndicats en dehors de toute action politique ou confessionnelle.

Officier de mobiles en 1871, il fit bravement son devoir, et connut les amertumes de la défaite et de la captivité en Allemagne.

A son retour en France, docteur en droit, il entra dans la magistrature ; il n'y fit qu'un court séjour, et abandonna bientôt son cabinet de substitut pour la terre.

Propriétaire en Normandie, il se consacra personnellement à l'exploitation d'un important vignoble dans les Charentes ; il se tenait au courant des questions agricoles, et n'oubliait pas ses premières études de droit ; aussi de tous côtés mettait-on à profit ses solides connaissances étayées par la rare élévation de son caractère et de son esprit. Vice-président de la Société des Agriculteurs de France, président de l'Union des Syndicats de la Charente, président d'honneur de deux grandes Unions régionales, maire de la commune

de Voulgézac, président de la Confédération Internationale des Syndicats agricoles, il était membre du Comité permanent des Pupilles de la Nation où il y a quelques mois il présentait d'importantes propositions pour le placement de ceux-ci.

Grand esprit et grand cœur, il était entouré du respect et de l'estime de tous ; il s'était attiré la profonde affection de ses collaborateurs, et occupait avec une autorité incontestée la place difficile à laquelle la mort vient de l'arracher brutalement.

Les Syndicats agricoles et l'Agriculture tout entière garderont pieusement son souvenir.

Nettoyage des Champs de Blé

AVEC L'ACIDE SULFURIQUE DILUÉ

Un très grand nombre de nos syndiqués nous ont demandé de vouloir bien leur faire parvenir un nouvel exemplaire de notre bulletin du 8 décembre dernier reproduisant les renseignements utiles pour l'emploi de l'acide sulfurique.

Notre réserve étant épuisée, nous en publions à nouveau ci-après les passages principaux :

Nature de l'acide. — Pour déterminer utilement la dose d'acide à employer, il est nécessaire de tenir compte de la nature de l'acide, du volume de solution à répandre, des espèces adventices à détruire, du genre de céréales à traiter et des conditions climatiques.

Il est facile de contrôler le degré de concentration. On tare une bouteille de un litre, puis on verse un kilogramme d'eau. Le point d'affleurement de l'eau est marqué ; il indique un litre. La bouteille est vidée et égouttée. On la remplit d'acide jusqu'à un litre et on pèse à nouveau. L'augmentation de poids est de 1.580 gr. pour l'acide à 53° ; 1.710 gr. pour l'acide à 60° ; 1.820 gr. pour l'acide à 65°.

Les usines livrent facilement aujourd'hui de l'acide à 65°, de l'acide à 60° ou de l'acide à 52°. Les acides à 60° ou à 52° peuvent convenir, mais à des doses plus élevées que celles de l'acide normal.

L'acide normal à 65-66° B. est un peu plus coûteux que les autres types commerciaux, mais il présente plus de garanties de pureté, plus de régularité pour le dosage des solutions. Il économise les emballages en bonbonnes et diminue les frais de transport.

Dix litres d'acide à 65° pèsent 18 k. 200 et renferment 16 k. 320 d'acide pur.

Pour remplacer 10 litres d'acide à 65°, il faut :

12 litres 600 d'acide à 60° ; ou encore 15 litres 400 d'acide à 53°.

Doses. — Les doses peuvent varier entre des limites assez éloignées.

En janvier, avec évaporation lente du liquide, contrariée par la rosée nocturne de longue durée, on emploie avec l'acide

à 65° des solutions à 8, 10, ou 12 p. 100 en volume.

En mars, par temps sec, les solutions à 6 ou 8 p. 100 peuvent donner de bons résultats.

En mai, avec un chaud soleil, les solutions à 2 ou 4 p. 100 suffisent pour brûler les moutardes fleuries.

Le procédé est très souple, car les céréales peuvent, sans grand dommage, supporter des concentrations bien supérieures à celles qui sont nécessaires pour détruire diverses mauvaises herbes.

Essai préalable. — Un essai préalable, très recommandable, renseigne facilement sur la dose à choisir. On prépare successivement des solutions avec 10 litres d'eau et les quantités suivantes d'acides : un demi-litre, soit 5 p. 100 ; trois quarts de litre, soit 7.5 p. 100 ; un litre, soit 10 p. 100. Chaque solution est répandue, avec un pulvérisateur ordinaire, sur une parcelle de 100 mètres carrés, soit 10 mètres sur 10 mètres, mesurés au pas, en choisissant de préférence des surfaces garnies d'herbes. Au bout de quelques jours, l'examen des parcelles indique la dose efficace pour détruire les plantes adventices. Il faut ensuite savoir attendre jusqu'à la moisson pour formuler une opinion.

La dose de 8 à 10 litres d'acide à 65° dans 100 litres d'eau est la plus utilisée pour les traitements d'hiver.

Epoque du traitement. — D'ordinaire, à l'époque du sulfatage, les blés, seigles ou avoines d'hiver ont des feuilles de 10 à 12 centimètres de longueur, avec cinq ou six feuilles par pied ; l'œil est encore bien enterré, mais les feuilles sont déjà recouvertes de l'enduit ciréux qui les rend peu mouillables et très résistantes. Le sol est encore bien apparent et les herbes à détruire n'ont besoin que de deux ou trois feuilles peu développées et non cachées sous les feuilles de blé.

Seulement, dans les champs de céréales d'automne, les mauvaises plantes n'apparaissent pas toutes en même temps. Sous les climats doux, à partir de janvier, on observe souvent, en terres non calcaires, des ravenelles en grand nombre. En traitant du 15 janvier au 15 février, avec 8, 10 et même 12 p. 100, on réalise alors plusieurs avantages : destruction facile des ravenelles ; action utile contre le piétin ; longue période laissée au blé pour réparer le retard de végétation, d'ailleurs peu sensible à cette époque.

Par contre, dans beaucoup de froments, une abondante sortie de plantes adventices variées, vesces, gesses, chardons, etc., se produit seulement au commencement de mars. Il faut alors différer le sulfatage, et traiter dans la période du 10 au 25 mars avec des solutions à 8 p. 100.

En un mot, du 15 janvier au 25 mars, c'est l'apparition des herbes à détruire qui fixe l'époque du sulfatage.

Toutefois, à partir d'avril, les épandages d'acide sulfurique imposent à la céréale des brûlures peu étendues, en raison de l'accroissement des surfaces foliaires, et, par suite, un retard sensible. Les épandages tardifs ne sont pas à conseiller. Tout au plus ces épandages pourraient-ils servir de remède pour empêcher la formation

des graines de plantes nuisibles très envahissantes.

Le nettoyage à l'acide est surtout un traitement d'hiver pour les céréales semées à l'automne. Les essais sur céréales de printemps sont à poursuivre.

Du reste, les traitements sont limités aux champs très envahis, parce que les céréales vigoureuses étouffent souvent les herbes peu abondantes.

Il faut, en outre, opérer par temps sec, ou tout au moins non pluvieux. Il est nécessaire que l'eau d'arrosage puisse s'évaporer et que l'acide imprègne les tissus végétaux avant la pluie. Certains cultivateurs traitent en mars, par les belles journées, seulement dans l'après-midi.

Un seul traitement, à temps et dose convenables, vaut mieux que deux épandages effectués au hasard.

Quantité de liquide à répandre. — Il est nécessaire de bien mouiller les feuilles, sans arriver pourtant à un lavage qui ferait couler à terre une grande partie du liquide déposé sur les organes verts. Quand les herbes ne s'étalent pas partout, 700 à 800 litres par hectare peuvent suffire.

Si la surface foliacée est importante par suite du développement de la céréale et des herbes adventives, on augmente le volume du liquide. Les solutions acides agissent par corrosion directe sur les points touchés ; c'est un effet de surface, et l'on comprend ainsi la nécessité d'un arrosage copieux et régulier avec des pulvérisateurs produisant de fines gouttelettes. Par exemple, au lieu d'employer, par hectare, 100 litres d'acides dans 900 litres d'eau, ce qui représente la quantité moyenne on peut, si les herbes sont développées, verser les 100 litres d'acide dans 1.100 litres d'eau (dosage 8,3 p. 100) ou dans 1.300 litres d'eau (dosage 7 p. 100).

Précautions à prendre. — L'acide concentré est dangereux, mais les solutions à 10 p. 100 n'attaquent que lentement les mains ; pourtant, la douleur est vive sur les plaies et les gerçures. Quand on poursuit le travail pendant plusieurs jours, on se graisse fortement les mains, ou bien on emploie des gants en cuir ou en caoutchouc.

Les yeux sont très sensibles à l'action des gouttelettes acides. L'opérateur se place de façon que le vent pousse plus loin ou de côté le liquide pulvérisé. Pour plus de sécurité, on se protège les yeux avec des lunettes, mais cette précaution est rarement nécessaire.

Afin d'éviter de mouiller ses chaussures, l'ouvrier tient en dehors de son trajet la lance d'épandage. Il faut d'ailleurs mettre des sabots et de vieux vêtements. Les habits de laine sont les moins attaqués.

Les ouvriers doivent être prévenus du danger de projection d'acide pur par rentrée d'air dans le goulot des bonbonnes en vidage.

L'acide est toujours versé lentement dans une grande masse d'eau. Pour éviter des projections dangereuses, il ne faut jamais verser d'eau dans l'acide. Au besoin, l'acide est versé sur une planche inclinée qui plonge jusqu'au fond d'une barrique pleine d'eau ; à mesure qu'on ajoute l'acide, on brasse fortement avec un bâton pour obtenir une solution homogène.

Le mélange d'acide et d'eau s'échauffe beaucoup. Avec 10 p. 100 d'acide, la température de l'eau s'élève de 18° à 40°. L'emploi des solutions chaudes, récemment préparées, fournit des résultats un peu plus marqués, mais les joints ou soudures des appareils sont plus corrodés.

Il est prudent de placer, à proximité du champ, de l'eau pure pour effectuer des lavages immédiats et très abondants si un accident se produit.

Pour les cultivateurs qui voudraient seulement faire un essai du traitement sur une surface restreinte, le pulvérisateur ordinaire pour les vignes peut servir, à condition de ne pas être employé plus de deux ou trois heures et avec une solution plutôt faible, c'est-à-dire à 8 à 10 % d'acide sulfurique, et d'avoir soin sitôt après l'emploi, d'être nettoyé avec un bon lait de chaux préalablement préparé. L'instrument sera bien lavé, égoutté, et il sera bon de faire passer le lait de chaux dans l'appareil et le tuyautage au moyen de la pompe à air.

La question des emballages étant la seule qui retarde l'envoi de l'acide sulfurique, nous engageons tous ceux de nos adhérents qui pourraient disposer, à défaut

de touries, de fûts solides quels qu'ils soient — futailles fûtées principalement — et ne seraient pas trop éloignés de Nantes, à venir chercher eux-mêmes leur acide chez nos fournisseurs en nous prévenant toutefois 48 heures à l'avance.

Beaucoup sont déjà venus et de loin. Grâce à ce concours et cet apport de futailles, il nous sera permis évidemment de servir beaucoup plus vite un plus grand nombre de commandes.

Retour des touries vides

Nous recommandons à nos syndiqués qui retournent à la maison R. Delafoy et C^o les touries vides, que celle-ci leur a envoyées pleines, de vouloir bien aviser nos fournisseurs de cette expédition par un mot jeté à la poste en spécifiant le numéro de la commande, numéro qui se trouve porté sur la confirmation de l'ordre et sur la facture elle-même et surtout en joignant le récépissé de la gare de départ des touries vides.

Rappelons à nos syndiqués que les Compagnies de chemins de fer appliquent depuis le 10 courant la majoration de 12 et demi pour cent sur tous leurs tarifs marchandises que nous avons annoncée. Toutes les factures d'engrais comprenant le franco et représentant des envois faits depuis le 10, porteront donc la majoration ci-dessus représentée par un supplément particulier de 0.15 centimes par sac.

Impôts sur les bénéfices de l'exploitation Agricole

Coefficients applicables à la valeur locative des terrains exploités pour la détermination du bénéfice imposable en 1924, tels qu'ils ont été fixés, par nature de culture et par région agricole, par la Commission instituée en exécution de l'article 2 de la loi du 25 juin 1920.

I. — Terres

Région de l'Ouest

Ile-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée..... 1 50

II. — Prés et prairies naturelles, herbages et pâturages

Région de l'Ouest

Ile-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée..... 3 »
Vienne, Deux-Sèvres..... 2 50

III. — Vignes

Région de l'Ouest

Maine-et-Loire..... 3 »
Loire-Inférieure, Mayenne, Sarthe, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée..... 2 50
Ile-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan..... 1 50

IV. — Vergers et cultures fruitières d'arbres et d'arbustes

Région de l'Ouest

Ile-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée..... 2 50

V. — Jardins autres que les jardins d'agrément, terrains affectés à la culture maraîchère, florale et d'ornement, pépinières.

Région de l'Ouest

Ile-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire..... 4 »
Morbihan, Mayenne, Sarthe, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée..... 3 »

VI. — Bois industriels, aulnaies, saussaies, oseraies

Gironde, Landes..... 3 »
Le reste du territoire..... 2 »

VII. — Terrains d'agrément, parcs, jardins, pièce d'eau

Ensemble du territoire..... 1 »

VIII. — Terrains à bâtir, landes, pâtis, bruyères, marais, terres vaines et vagues, lacs, étangs, mares, abreuvoirs, fontaines, etc...

Ensemble du territoire..... 1 »

VINS NOUVEAUX GRAS

L'attention des producteurs et détenteurs de vins de 1923 doit être éveillée sur la constitution de ceux de ces vins qui sont originaires de raisins en partie botrytisés. Si l'acide sulfureux avant fermentation, ou au plus tard avant toute manutention à l'air, paralyse l'action de la diastase qui donne à ces vins une oxydabilité exagérée et en provoque la casse, par contre cet acide est sans action sensible sur les matières gommeuses anormales résultant de l'action du Botrytis sur les tissus celluloseux du raisin.

Les vins rouges ou blancs originaires de ces raisins présentent, au moins dans les premiers mois qui suivent les vendanges, une dose exagérée de gomme qui leur donne une viscosité élevée. Versés, ils filent comme de l'huile ; agités dans un flacon à demi rempli, ils donnent une mousse persistante ; ce sont des vins gras et en dehors de toute fermentation microbienne à forme visqueuse.

Cette viscosité a des conséquences diverses dont la plus importante est de retarder la chute des fines particules solides en suspension dans le vin, en particulier des micro-organismes ; il en résulte, même après les froissements qui immobilisent la vie microbienne, un état de limpidité imparfait, avec toutes ses conséquences sur les qualités du vin ; c'est aussi une menace pour la période estivale suivante, surtout si ces vins contiennent encore quelques grammes de sucres fermentescibles qui entretiennent la vitalité des micro-organismes.

Si l'on essaie de clarifier de tels vins par collage, on échoue souvent, même après addition élevée de tannin qui élève leur pouvoir coagulant, et choix de colle à prise telle que l'albumine du sang. La viscosité est, en effet, un obstacle à la coagulation. Aussi, n'y a-t-il d'autre moyen pour clarifier de tels vins que la filtration, et encore est-elle très lente, la viscosité atténuant d'autant plus le débit du filtre que celui-ci est à pores plus fins.

Pour faire disparaître cette viscosité anormale, obstacle à leur clarification, on utilise tous les agents agissant le pouvoir coagulant du vin, dont les plus pratiques sont l'exposition prolongée au froid, les tanninages à forte dose avec fouettages, les coupages avec des vins à fort pouvoir coagulant.

D'ailleurs, en dehors de la viscosité exagérée du vin, la présence de ces gommages ou dextrans, sans odeur ni saveur, si elle atténue l'intensité des bouquets, a, par contre, l'avantage de prolonger les impressions de rapidité en laissant une couche liquide adhérente sur la langue, et par suite une décroissance progressive des saveurs, au lieu de leur disparition rapide. Le vin ne « tourne pas court », il a plus « de velouté », disent les amateurs.

L. MATHIEU,

Directeur de l'Institut Œnotechnique de France.

« Agriculture Pratique ».

La pomme de terre Andréa est considérée comme synonyme de la pomme de terre Géante sans pareille, bien qu'on la désigne sous ce nom dans le Nord. Quoique ronde et à chair jaune comme l'Industrie, elle en est bien distincte par son feuillage, par ses fleurs blanches et par ses germes blancs ou verts, lorsque développés à la lumière. La pomme de terre Industrie a des fleurs lilas et des germes violets. On la considère comme plus robuste que la Géante sans pareille et sa culture est très répandue comme variété de grande culture, à la fois pour la ferme, pour le commerce et pour la table.

S. M.

Toutes les fois que l'on emploie la graine de lin chez les bêtes bovines, il est toujours recommandé de la concasser ou, mieux, de la faire cuire. La graine cuite est préférable à la graine broyée. L'usage de la graine entière n'est pas à conseiller, car il ne permet pas d'obtenir de l'aliment le maximum de digestibilité et d'effet favorable sur les fonctions digestives. La graine entière et crue n'est pas entièrement digérée par les bovins.

P. D.

Revue Technique de Zootechnie

Etude du Herd-Book Normand

Une évolution économique importante s'est produite depuis quelques années en France comme à l'étranger ; la concurrence mondiale, l'élévation de tous les prix, forcent tous ceux qui dépendent en quoi que ce soit de la terre à un travail beaucoup plus attentif et plus suivi qu'autrefois. Les éleveurs, en particulier, commencent à apporter des soins de plus en plus grands à l'exploitation de leurs animaux et à l'organisation de leur étable.

Aussi n'est-il pas étonnant de voir enfin compris et utilisés l'un des moyens les meilleurs pour améliorer les races et arriver à un résultat avec le maximum de certitudes, moyen qui consiste dans l'étude de la généalogie des reproducteurs et dans l'observation pratique de leur descendance.

La généalogie ou pédigrée, pour employer un mot maintenant international, est, en effet, la suite des ancêtres, la filiation d'une famille qui permet d'enregistrer les caractères d'hérédité, de voir comment se transmettent les aptitudes, de comparer un animal quelconque avec ses ascendants.

Cette idée semble aujourd'hui tout à fait à l'ordre du jour et nous n'en donnerons comme preuves que la tenue au mois de mai dernier, à Paris, d'un Congrès des livres généalogiques, celle au mois d'août, à La Haye, d'un Congrès international d'élevage et surtout l'activité dont font preuve les livres généalogiques de nos grandes races bovines. Depuis déjà de longues années, la Société des Agriculteurs de France s'est préoccupée de cette question des livres généalogiques et en a établi des modèles.

Cependant, les Herd-Books, organismes spéciaux créés dans chaque race pour procurer tous les renseignements nécessaires, n'ont pas encore acquis chez nous la même importance que dans certains pays étrangers.

Il y a certaines notions sur l'hérédité, aujourd'hui bien connues, que l'on peut considérer comme des règles dont il ne faut pas s'écarter :

1° La transmission des caractères des reproducteurs à leurs produits est d'autant plus certaine que ces reproducteurs sont semblables entre eux.

2° Les caractères et qualités des êtres vivants se transmettent avec d'autant plus de certitude que ces caractères ont appartenu à un nombre plus considérable d'animaux de même souche.

3° La pureté de race assure la régularité de transmission, donc la fixité de reproduction, tandis que l'introduction de sang étranger, c'est-à-dire le croisement, rend le type incertain et « oscillant ».

Il en résulte que pour améliorer sûrement son bétail et pour éviter en tous cas les à-coups ou les « retours en arrière », il importe de n'accoupler que des animaux bien semblables, issus de vieilles familles de race pure.

La condition sine qua non est alors de pouvoir connaître à coup sûr la généalogie des reproducteurs en présence, d'où la nécessité d'un Herd-Book, permettant d'abord l'existence de tels renseignements et donnant ensuite les garanties indispensables de certitude.

Les Anglais, qui ont les premiers réalisé les organismes correspondant à ce besoin, nous ont précédés depuis longtemps dans cette voie et il ne faut jamais oublier qu'ils détiennent, grâce aussi à l'usage fort habile qu'ils ont su en faire, la plupart des grands marchés d'exportation.

Leurs races y sont depuis longtemps implantées en maîtresses et les nôtres auront fort à faire pour s'y créer une place honorable ; les éleveurs français commencent à travailler activement et intelligemment cette question des débouchés à l'étranger et c'est pourquoi, même en dehors de toute idée d'utilisation pratique dans nos élevages, les livres généalogiques ont déjà et auront de plus en plus une importance quasi nationale, car sans eux

rien d'intéressant n'est possible en dehors de nos frontières.

Le grand éleveur qui a autrefois créé la race Durham disait : « Une bonne bête est toujours une bonne bête quelle que soit son origine, mais seule la généalogie permet d'assurer la descendance ». Aussi, bien des étrangers préfèrent-ils le pedigree aux performances, voulant dire par là qu'ils aiment mieux un animal pour lequel on connaît les qualités et la valeur d'un grand nombre d'ancêtres, plutôt qu'un autre dont les formes sont peut-être parfaites, mais qui est d'origine inconnue et dont les descendants pourront très bien avoir une conformation déplorable ou ne donner que des rendements défectueux.

La question des bons et des mauvais raceurs est une résultante directe de toutes ces idées : les premiers, issus de vieilles familles pures, ont un pouvoir héréditaire considérable, c'est-à-dire transmettent à peu près sûrement leurs qualités, soit de conformation, soit de robe, soit de service. Les seconds peuvent avoir des formes parfaites, une couleur idéale, séduire en un mot le public, mais ne voient, souvent, que par hasard leurs descendants leur ressembler : avec eux c'est le tâtonnement, l'insuccès probable.

J. BRAJEUX,
Ingénieur agronome,
Inspecteur au Herd-Book Normand.

(A suivre).

(Bulletin de la Société des Agriculteurs de France).

Réunions de l'Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France

L'Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France tiendra son Assemblée générale le 16 mars prochain, à 15 heures, 8, rue d'Athènes.

L'ordre du jour porte le discours du président et le rapport du délégué général.

Le 14 mars, à 14 heures, et le 15 mars, à 10 et 15 heures, auront lieu les réunions préparatoires où seront traitées les questions de la situation des Unions Régionales, du livret agricole de prévoyance, de l'organisation pratique de l'assurance mutuelle accidents, de la nécessité d'une politique d'économies, du marché de la viande et de l'exportation des produits agricoles à l'étranger.

SULFATE DE CUIVRE BOUILLIE AZUR SOUFRE SUBLIME

Les cours sont de nouveau en hausse et nous cotons actuellement :

Sulfate de cuivre..... 235 »
Bouillie Azur..... 200 »
Soufre sublimé..... 95 »

Conditions d'usage.

LES RÉCOLTES

CÉRÉALES

Nous continuons à jouir d'un temps exceptionnel, grâce auquel les blés ne peuvent que prendre du pied. Le tallage en profitera largement. Pendant cette heureuse période les terres s'assainissent et se débarrassent de l'excès d'humidité que l'on constatait partout à la surface — et que l'on redoutait tant, pour l'état des racines.

De bien des côtés, on profite du temps sec pour procéder aux épandages d'acide sulfurique dilué. Nous devons être au meilleur moment. Les blés sont encore peu élevés, et les mauvaises herbes sont suffisamment sorties de terre pour que la solution acidulée puisse les atteindre. Nous avons été hier à Carquefou chez

notre agent qui traitait depuis plusieurs jours, pour nous rendre compte des résultats déjà acquis. Nous avons pu constater par nous mêmes combien le terrible jerseau était attaqué et détruit par l'acide. Les racines ayant déjà plusieurs centimètres de développement étaient absolument brûlées et décomposées. Dans les premiers champs traités au commencement du mois, les blés reprenaient déjà leur teinte verte. Il n'y avait plus trace de végétation sur les touffes mortes de jerseau.

Le prix des blés a suivi encore le cours de la livre. Il est difficile de préciser un cours. Cependant, nous savons que la meunerie a payé samedi dernier jusqu'à 106 et même aurait depuis offert jusqu'à 108.

La farine monte aussi de son côté. Paris cote aujourd'hui 137 et 138.

La commission spéciale départementales a établi comme suit le prix du pain à partir du 10 courant.

Le kilogramme..... 1 fr. 25
Le pain de 1 k. 500..... 1 fr. 95
Le pain de 3 k..... 3 fr. 65

VINS

Le commerce s'est mis tardivement aux achats, mais aujourd'hui il semble accepter avec facilité — nous ne disons pas avec empressement — les prix que nous avons indiqués dans notre dernier Bulletin. Aussi croyons-nous être assez fondés pour remonter les prix minima de nos cotes.

La hausse est du reste générale dans toute la France, aussi bien dans le Midi que dans le Centre et l'Ouest.

OFFRES ET DEMANDES

Prix des insertions : 1.50. (3 lignes maximum).

OFFRES

33. — A vendre lapins angoras blancs.
34. — A vendre très bon foin de luzerne et paille de première qualité.
35. — A vendre : 1° Deux chiens courants, 2 ans ; 2° une très bonne vache bretonne, 8 ans.
36. — A vendre ensemble ou séparément et en bon état, une pompe aspirante et refulante montée sur bâti fer (débit 2.000 litres environ) et un manège à cheval.
37. — A vendre Verrat Yorkshire-Large White, 14 mois, très prolifique.
38. — A vendre : 1° Bel omnibus Capucine ; 2° 3.000 boutures de 4.995 Seibel et plusieurs centaines de 22 A, 5.061, etc...
39. — A vendre appareil à sulfater à bât, marque Vermorel. Très bon état.
40. — A vendre d'occasion, un concasseur à grains. Bon état.
41. — A vendre : Boutures Gaillard Girerd 157, issues d'origine, gros et bon producteur.
42. — A louer à prix d'argent et pour la Toussaint 1924, une ferme de 10 à 15 hectares, sise à Couëron.
43. — A louer à moitié fruits, ferme de 25 hectares, situé près de Guérande. (29 septembre 1924).
44. — A vendre 2 lapins mâles, « Géants Russes », magnifiques sujets. Prix modéré.
45. — A vendre d'occasion un râteau fane, marque « Imperator ».

DEMANDES

15. — On demande pour Sainte-Pazanne, ménage cultivateurs, pour l'exploitation sous la direction du propriétaire, d'une ferme de 30 hectares.
16. — On demande une famille de cultivateurs-vignerons, composée de 4 ou 5 personnes pouvant travailler.

17. — On demande un jardinier sachant soigner un cheval.

18. — On demande célibataire ou ménage à toutes mains.

19. — On demande pour la campagne un homme à toutes mains.

20. — On demande ménage pour exploiter, au compte du propriétaire, une ferme sise commune de Couëron.

21. — On demande pour ville du département, un ménage : l'homme jardinier et à toutes mains, femme basse-cour (3 vaches).

Le Gérant : Th. PIGRÉE.

Cours des Marchés de gros

Sauf variations
et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 14 mars.

		PRIX DES 100 KILOS	
Froment.....	1923	106 à 108	
Seigle.....	»	87 à 88	
Avoine.....	»	75 à 78	
Orge.....	»	87 à 88	
Sarrasin.....	»	98 à 100	
Son.....	»	63 à 65	
Fèves.....	»	» à »	
Farine.....		» à 135	

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	80 » à 85 »
Paille — — — — —	75 » à 80 »
Foin, les 500 k. en ville	100 » à 110 »
Paille — — — — —	100 » à 110 »

VINS

Muscadet 1 ^{er} choix, nu, 1923...	450 à 500
Muscadet 2 ^e choix, nu, 1923...	440 à 460
Gros-plant 1 ^{er} choix, nu, 1923...	210 à 220
Gros-plant 2 ^e choix, nu, 1923...	160 à 180

BESTIAUX

Paris-La Villette, le 13 mars.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied		
			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Bœufs.....	1.430	1.183	4.58	3.40	3.05
Vaches.....	799	607	4.38	3.35	3.01
Taureaux.....	217	181	4.06	3.25	3.11
Veaux.....	1.203	976	6.36	4.90	4.00
Moutons.....	8.328	7.628	6.20	5.45	4.90
Porcs.....	2.963	2.963	6.50	6.20	5.9

PRODUITS DIVERS

Sauf variations

SAVONS (marques diverses)

Blanc, 72 % huile.....	au cours
Blanc, 64 ou 60 % huile.....	au cours
Bleu pâle.....	au cours
Les 100 k. en barres sur wagon Nantes ou en sortie d'octroi pour 1/2 caisse de 70 k. environ.	
Majoration de 2 fr. par 100 k. pour livraisons en morceaux de 500 grammes.	

Blanc, de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile, en barres...	au cours
Les 100 k. par caisses de 50 k. en sortie d'octroi ou sur wagon Nantes.	
Blanc de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile, en morceau	au cours

HUILE A MANGER

Huile d'olive extra vierge garantie pure, l'estagnon de 10 k.....	88 »
l'estagnon de 5 k.....	45 »
Huile de table extra douce La Délicate, l'estagnon de 10 k.....	66 »
l'estagnon de 5 k.....	34 »
Huile d'olive garantie pure, l'estagnon de 10 k.....	76 »
Huile de table La Cardinale, l'estagnon de 10 k.....	68 »
Franco toutes gares ou pris à Nantes.	

Chaux pour l'Agriculture

Chaux de Montjean

Grosse chaux, en belle pierre blanche.....	75 »
Chaux menue, ou cendre de chaux.....	35 »
Chaux agricole, mélangée.....	72 »
Chaux blutée livrée en sacs de 35 kilos.....	85 »
Sacs facturés, mais repris même prix.	
Les 1.000 kilos sur wagon départ	
Poids de l'hectolitre de grosse chaux, 92 à 95 kilos. Pureté : 90 % de chaux pure.	

Chaux grise de Saint-Pompain (Deux-Sèvres)

52 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Sud de la Loire.
57 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Nord de la Loire.
Poids du mètre cube, environ 7 à 800 k.

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail

pouvant être fournis par le Syndicat

Tous ces prix sans engagement

Devant l'instabilité des cours de toutes les marchandises diverses que nous procurons habituellement à nos membres, nous ne pouvons garantir le maintien des prix portés sur un bulletin même pour 24 heures.

Aussi nous avisons nos adhérents que toutes les commandes que nous recevrons d'eux seront exécutées aux cours du jour de la réception de leurs commandes et au mieux de leurs intérêts, sauf indication formelle et contraire de leur part.

Riz Saïgon importation n° 2 type

Java.....	101 »
Brisures de riz 1 et 2.....	manq.
Brisures de riz Cargo, sacs de 100 k.....	manq.
Farine basse de riz (sacs de 75 k.).....	72 »
Remoulage de fèves (sacs de 75 k.).....	72 »
Manioc en cossettes (sacs de 60 k.).....	manq.
Manioc en farine (sacs de 80 k.).....	manq.
Pour porcelets.	

Les 100 kilos pris à Nantes ou sur wagon Nantes.

Diminution de 2 fr. par 100 kilos pour les marchandises prises à l'usine de Chantenay ou sur wagon Chantenay.

TOURTEAUX EN FARINE ET DIVERS

Coprah en pains.....	100 »
Arachides Rufisque extra blanc... manque	
Arachides Rufisque blanc (sacs de 80 k.).....	80 »
Palmiste en farine (sacs de 80 k.).....	66 »

Les 100 kilos logés wagon Nantes ou en magasin

Issues de riz en sacs de 100 k... 60 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Gluten de maïs.....	80 »
Farine grasse de maïs PRIMA.....	123 »
Granulé condensé pour volailles... 78 »	
Farine de viande.....	115 »
Poudre d'os alimentaire.....	63 »
Farine d'os alimentaire.....	73 »

Les 100 kilos logés, sur wagon Verton.

Aliment mélassé l' « Intensif ».....	50 »
Son mélassé.....	65 »

Les 100 kilos logés, en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay

Avoine grise de pays	} sauf } manque	} variations } 108 50
Avoine bigarrée.....		
Blé noir.....		
Orge d'Algérie.....		95 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou pris à Nantes

PRODUITS DES RAFFINERIES SAY

Mélasse Say, 80 % mélasse, logée en sacs de 75 kilos, les 100 kilos.....	51 »
Son mélassé Say, 50 % mélasse, logé en sacs de 50 kilos, les 100 kilos.....	60 »
Paille Say, 50 % mélasse, logée en sacs de 50 kilos, les 100 kilos.....	43 »
Dosages en mélasse garantis sur facture.	

Sur wagon départ Paris et Post-d'Ardenes

VIGNES AMERICAINES



Les plus beaux plants de vigne,
meilleur marché que partout ailleurs,
authenticité et sélection garanties.

Etabl^s Eugène GIRAULT

PÉPINIÉRISTE-VITICULTEUR

Jaunay-Clan (Vienne) <-> Téléph. N°s 3 et 0.75

Exposition N° Paris 1911 : 1^{er} Prix, Médaille d'Or
Hors Concours - Membre du Jury

60 HECTARES VIGNOBLES & PÉPINIÈRES

Plants greffés des meilleures variétés

Producteurs directs recommandés - Vastes Champs de
Pieds-Mères - Champs d'expériences

Catalogue prix-courant sur demande

La Maison accepterait Représentant sérieux

C'est aux Pépinières Girault
que nous devons nos plus belles grappes.

VIGNES

J. FOULONNEAU, Viticulteur
à Saint-Christophe-la-Courpie (M.-et-L.)

Plants greffés, extra beaux, de toutes les
variétés de l'Ouest et des meilleurs Hybrides.

Racines producteurs directs.
Hybrides nouveaux.

Boutures greffables.
Arbres fruitiers.

Toutes garanties d'authenticité et références
demandées par les Acheurs.

Poteaux en Pierre pour Vignes, sur fil
de fer. - Franco gares.

Prix-courant franco sur demande.

Assurances Agricoles

J. DURAND-GASSELIN

3, rue Boileau - NANTES

L'UNION

C^{ie} d'assurances contre l'incendie

ZURICH

C^{ie} d'assurances contre les accidents

Agents dans tous les cantons

SACS LA TEXTILE FRANÇAISE

8, Rue du Calvaire - NANTES (Tél. 20.56)

Ateliers et Entrepôts, 28 à 34, rue Henri Cochand

A actuellement à la vente, des lots très importants
de SACS NEUFS et D'OCCASION pour GRAINS
FARINE, POMMES DE TERRE, OIGNONS, MARRONS, etc

Livraison immédiate - Prix sans concurrence

TOILES, FILS, FICELLES, BACHES

Si le prix de:

30 FRs
A L'HECTARE
POUR VOTRE

AZOTE
VOUS CONVIENT

essayez

NITRAGINE

Demandez-nous les Copies de
Lettres des Cultivateurs qui
l'ont déjà employée.

281, Rue Saint-Honoré, Paris
R. C. 210 636 Seine

FABRIQUE BOUCHONS

Les meilleures qualités au meilleur prix
SPÉCIALITÉ DE BOUCHONS SURFINS ET EXTRAS
Marquage gratuit au nom de MM. les Propriétaires

BOUCHEUSES et RINCEUSES

Tout l'article de caves chez

E. PILLORGET 2, rue Guépin
- NANTES -

Compte Postal. 5649 - Tél. 15.86

Nous engageons les Agriculteurs
et Viticulteurs à s'assurer contre
les accidents du travail pour leur
personnel salarié et les personnes
de leur famille (loi du 15 décembre
1922), et contre tous accidents causés
par leurs bestiaux, chevaux et
voitures, à la

C^{ie} d'ASSURANCES GÉNÉRALES

REPRÉSENTÉE

à NANTES, 1, rue Affre, par

MM. L. FAULDEL et H. DEVORSINE

à ANCENIS et canton

de CHAMPTOCEAUX par

M. JUTEAU

VIE - INCENDIE - RENTES VIAGÈRES
et ACCIDENTS DE TOUTE NATURE

EN QUOI CONSISTE
LE NOUVEAU TRAITEMENT
DES RHUMATISMES

DE L'INSTITUT ANTIARTHRITIQUE

Ce nouveau médicament qui révolutionne
depuis plus d'un an la médecine de l'arthri-
tisme est entièrement différent de tout ce qui
a été fait jusqu'ici et a sur ses prédécesseurs
des avantages immenses. Il permet d'attaquer
le mal au point même, articulations ou mus-
cles, où celui-ci provoque la plus grande dou-
leur. Il pénètre en effet directement à travers
les tissus, tandis que les médicaments absor-
bés par la bouche, en partie détruits par la
digestion, sont disséminés à tout l'organisme
et arrivent en quantité insuffisante au point où
ils devraient produire un effet thérapeutique.

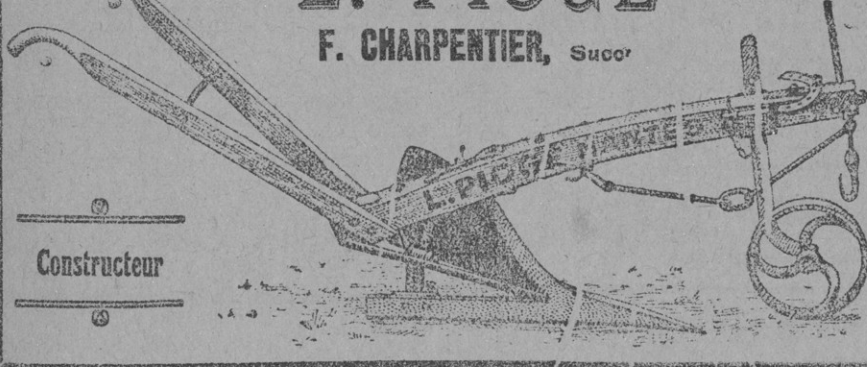
On comprend, dans ces conditions, l'extraor-
dinaire efficacité d'une telle méthode qui a de
plus pour elle de n'être nullement douloureuse,
d'être absolument inoffensive et étant très
rapide dans ses effets, d'être d'un prix très
modique, la mettant à la portée de toutes les
bourses. L'Institut Antiarthritique de Nantes
fonctionne au 4 de la rue Dobrée. Le prix de
la consultation n'est que de 10 francs. Les
malades seuls ou accompagnés de leur médecin
habituel peuvent s'y présenter de 9 h. à midi
et de 2 h. à 6 heures.

TAUPAROSE DÉTRUIT RADICALEMENT LES TAUPES

LA TAUPAROSE offre le moyen le plus simple, le plus efficace, le plus économique de détruire les TAUPES. Son produit assure à une instruction rapide et complète, pourvu être employé au tout le jour et en tous lieux. Son effet est rapide, sans danger et à la portée de tous le monde (NOTA: Ce produit est un poison). Un seul flacon suffit pour détruire en 1 jour plus de 1 500 taupes. - Les boîtes de 50 centimes. - M. MILLET, pharmacien à Nantes, R. C. 210 636 Seine. - R. C. Rambouillet, 1,052

L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succ^r



1, Rue
Sainte-
Catherine
NANTES

Constructeur

Si la VIGNE vous intéresse, demandez la Brochure
des HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS

Adressée gratuitement sur demande
Plants greffés - Producteurs directs
Boutures greffables
Portegreffes racinés
Collection variétés de table

ARBRES FRUITIERS
FORESTIERS et d'ORNEMENTS

E. LEMERLE "Le Lion-d'Or" NANTES
(Loire-Inférieure) - tél. 16.63

Brochure catalogue. Prix-courants franco sur demande
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

VOITURES D'ENFANTS

OCCASIONS ET NEUVES

ACHAT - ECHANGE - RÉPARATIONS

M. AINGUY, 23, Chaussée de la Madeleine - NANTES

ALAMBIC COYAC - Nantes

14, rue Beaujour

- SON MODÈLE 1921 -

de plus en plus simplifié, se recommandant par son
rendement et la qualité des eaux-de-vie fabriquées

COFFRES-FORTS BAUCHE

LA PREMIÈRE MARQUE

30, Rue de Strasbourg - NANTES
Téléphone 12-19

Envoi du Catalogue sur demande

Ouverture - Réparations de tous Systèmes
de Coffres-Forts

Tout le monde Peintre avec

la Peinture Bourey

PRÊTE A L'EMPLOI, SOLIDE & ÉCONOMIQUE
EN TOUTES NUANCES ET EN BOITES
DE TOUTES CONTENANCES

Depuis NANTES :

DROGUERIE MARTINETTY, 10, Quai du Port-Mallard

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

O. PILLET, 1, rue Haudaudine et 149, quai de l'Hôpital, Nantes

PRODUITS DE PREMIER CHOIX → BAISSE DE PRIX

UNIVERSÉL EN SACHEUR TRIOU

COÛTE 75 FRs FRANCO
RAPPORTE 20 FRs PAR JOUR

ÉTABLISSEMENTS A TRIOU & MONTGEROU (S. & O.)

R. C. Corbeil 2.385. - M. Charles BERNARD, Représentant Régional, 66, boulevard Saint-Aignan, NANTES